NOTRE ÉQUIPE, COMPTES, ÉDITO

PAGES 2-3

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

PAGES 4-5

L'ASSOCIATION, NOTRE APPROCHE, NOS MÉTIERS

PAGES 6-7

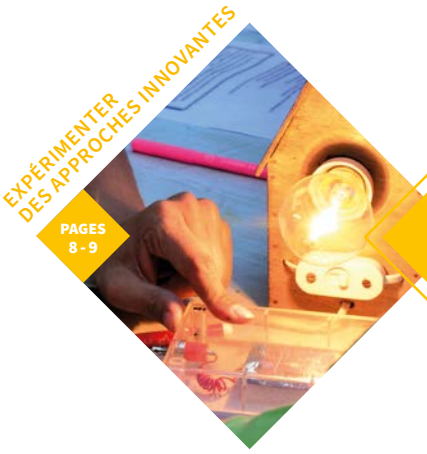

EXPÉRIMENTER DES APPROCHES INNOVANTES

PAGES 8-9

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET CO-CONSTRUIRE DES ACTIONS CONCRÈTES

PAGES 10-11

RENDRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POSSIBLE ET DÉSIRABLE

PAGES 12-13

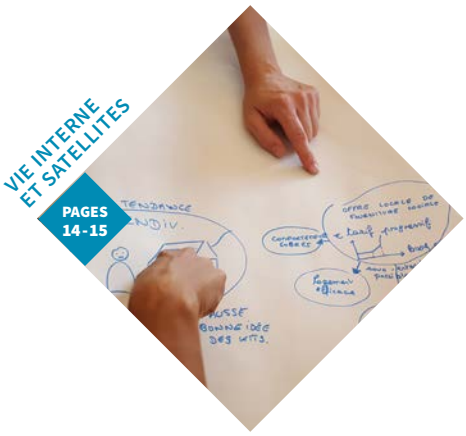

VIE INTERNE ET SATELLITES

PAGES 14-15

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Énergies renouvelables

HESPUL

NOTRE ÉQUIPE

Au 31 décembre 2023, l'équipe salariée était composée de 30 personnes pour 20,5 équivalents temps plein répartis entre 5 pôles métiers.

DIRECTION

Marc JEDLICZKA

SUPPORT

Eric L'HÔTE
Régis CARA
Céline THIERRY
Olivier DAVID
Marion MANSART
Alexandra MICHEL
Stéphanie DIAS
Noura ASSAL

RÉSEAUX ET PLANIFICATION

Vincent KRAKOWSKI
Fannie LAVOUÉ
Damien SALEL
Achour OUDJEDI

PHOTOVOLTAÏQUE

Anne-Claire FAURE
Jérémy SARANTOU
Martin DRAVET
Bruno GAIDDON
Marielle PERRIN
Emilien LASSARA
Thomas HOUDY
Ulysse FOURQUIN
Louise MARTINAIS

ÉDUCATION ET COMMUNICATION

Maïté GARNIER
Pauline VULLIOD
Julien VERSCHILDE
Blanca PELAEZ

TRANSITION²

Alexandre NORMAN
Estelle LEPEIGNEUX
Jean-Lou SCHMIDT
Nils MOYNAC
Luc GRANIER
Fabien MICHEL
Charles de LACOMBE
David VASLY
Lucie CLEMEN-CEAU

HESPUL EN 2023

LES COMPTES

Vous pouvez joindre un membre de l'équipe Hespul : prenom.nom@hespul.org

FINANCEURS	EN €	EN %
ORGANISMES PUBLICS		
Europe	197 311	13,6
ADEME National	112 968	7,8
DGEC	85 000	5,8
ENEDIS - Mécénat/contribution financière	30 000	2,0
Métropole de Lyon	28 750	1,9
SYDER - Contribution Financière	25 833	1,7
Métropole du Grand Paris	20 000	1,3
Région PACA	19 119	1,3
GRDF - Contribution Financière	4 500	0,3
Territoire d'Energies Lot - FDEL	4 437	0,3
Autres financeurs publics	3 805	0,2
ORGANISMES PRIVÉS		
Edisun	77 052	5,3
INES	27 875	1,9
FFB - Contribution financière	22 788	1,5
Mécènes	19 500	1,3
Autres financeurs privés	579 250	40,1
AUTRES PRODUITS		
Dons	5 373	0,3
Adhésions	2 745	0,1
Autres Produits	89 172	6,1
Refacturations	88 859	6,1
TOTAL	**1 444 338**	100

COMPTE DE RÉSULTAT (EN €)

	2023	PRÉVISIONNEL 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 433 888**	**1 873 523**
Subventions	479 832	837 300
Prestations non soumises	119 355	116 766
Prestations soumises	556 381	772 805
Financements à trouver	-	-
Autres produits	278 320	146 652
CHARGES D'EXPLOITATION	**1 471 561**	**1 873 523**
Charges de fonctionnement	258 466	423 175
Salaires et charges sociales*	1 016 370	1 304 304
Autres charges affectées aux projets	61 641	24 613
Amortissements et provisions	135 083	121 431
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-37 672**	**-**
Résultat financier	1 207	-
Résultat exceptionnel	-190	-
Impôts sur les sociétés	-7 636	-
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**-29 020**	**-**

*avec reclassement des salaires GEDERRA

BILAN (EN €)

	2023
ACTIF	**2 596 351**
Immobilisations	714 540
Stocks et en cours	19 964
Avance et Acomptes versés	500
Créances clients	171 880
Créances autres tiers	185 910
Créances subventions	1 185 655
Charges constatées d'avance	14 378
Disponibilités	303 524
PASSIF	**2 596 351**
Fonds propres avant affectation	561 007
RÉSERVES	**109 466**
RÉSULTAT	**-29 020 €**
Fonds associatifs	*641 454*
Provisions pour risques et charges	20 730
Emprunts	498 569
Dettes fournisseurs	111 127
Dettes autres tiers	57 998
Produits constatés d'avance	1 266 473

ÉDITO

2023 L'ANNÉE DU REBOND...

2023 aura d'abord été pour Hespul une année de rebond après un passage difficile en 2022. Ce fut une année de croissance de l'activité et d'ouverture de nouvelles perspectives en cette période charnière pour le développement du photovoltaïque et des autres énergies renouvelables.

> *...une année de croissance de l'activité et d'ouverture de nouvelles perspectives en cette période charnière pour le développement du photovoltaïque et des autres énergies renouvelables.*

Après avoir fait l'exercice en 2022 de se projeter à l'horizon 2052 avec 10 fois plus d'électricité solaire qu'aujourd'hui, les équipes sont à l'œuvre pour faire de ce scénario une possibilité et, à terme, une réalité.

Parmi les nouveautés, la question de la durabilité des systèmes photovoltaïques, dont Hespul se soucie depuis plus de 10 ans, est montée en haut de l'affiche alors qu'un nombre de plus en plus significatif d'installations atteignent les 20 ans : un moment fatidique qui correspond à la fin de contrats d'obligation d'achat.

C'est dans ce contexte que « Phébus 1 », le tout premier système photovoltaïque raccordé au réseau électrique en France il y a plus de 30 ans, a été démonté, nettoyé et testé. Cela a permis de démontrer que des modules de cet âge pourtant canonique étaient encore capables de délivrer 80% de leur puissance initiale : argument supplémentaire, s'il en fallait, pour faire du photovoltaïque un pilier de la transition énergétique !

Dans le souci constant de jouer le coup suivant, le programme européen FORESi, dont Hespul est partenaire aux côtés de 11 structures issues de sept pays, a été déposé et retenu par l'Union européenne avec démarrage en janvier 2024. Il porte sur le devenir des panneaux en fin de vie et, plus spécifiquement, sur le recyclage du silicium.

Autres sujets de satisfaction : le dépassement de la barre symbolique du million de visiteurs par an sur le site photovoltaique.info et le doublement du nombre de formations données en 2023, signe d'un véritable envol de cette activité.

Néanmoins, la transition énergétique sobre, efficace et socialement juste qu'Hespul appelle de ses vœux et construit par son action quotidienne n'est pas qu'une affaire de technique et d'ingénieurs. C'est aussi, voire surtout, un changement de société pour les humains et par les humains. C'est pour mieux prendre en compte cette évidence qu'Hespul a repensé son organisation interne autour de deux pôles thématiques complémentaires : d'un côté « photovoltaïque et réseaux électriques » pour valoriser et renforcer toute l'expertise accumulée depuis 30 ans, de l'autre « Énergie et société » pour donner toute leur place aux activités de sensibilisation et aux projets liés aux changements de comportement, notamment à travers le numérique.

Bel exemple dans ce registre, les « Défis climat » lancés en 2023 dans le cadre d'un programme européen, qui visent, avant d'être déployés à l'échelle nationale, à accompagner chaque année 1 000 foyers de la Métropole de Nantes dans la transformation de leur mode de vie, grâce à un outil numérique sobre et efficace conçu et développé par Hespul.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités des informations sur l'ensemble des activités de la structure, ainsi que sur les orientations stratégiques et l'organisation de l'équipe salariée : c'est avec un grand enthousiasme que nous les partageons avec vous.

Merci à tou·te·s, équipe de salarié·e·s, membres du CA et mécènes, et plus généralement à tous les partenaires avec qui nous œuvrons vers la même finalité et avec les mêmes valeurs.

Laurent Verdone,
Président

RESPONSABILITÉS

SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIQUE

GOUVERNANCE

Issue directement d'une initiative citoyenne et se retrouvant pleinement dans les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire, Hespul s'emploie à faire vivre, dans son organisation et dans son fonctionnement quotidien, des pratiques fondées sur la bienveillance, l'écoute et le partage. La structure répond aux contraintes juridiques, économiques et sociales d'une association se vivant résolument comme une entreprise à but non-lucratif.

EN 2023

CA

Le Conseil d'administration était composé de **18 MEMBRES**

ISSU·ES DE **4 COLLÈGES** entre lesquels ses adhérent·es sont répart·ies

- Fondateurs·rices et adhérent·es individuel·les
- Organismes publics et collectivités territoriales
- Associations
- Autres entités de droit privé du domaine de l'énergie

Françoise Rolland ♀ · Laurent Verdone ♂ · Sébastien Finet ♂

LE **BUREAU** EST COMPOSÉ DE **3 PERSONNES PHYSIQUES**

LE BUREAU SUPERVISE LA GESTION QUOTIDIENNE confiée au **directeur général Marc Jedliczka** via une délégation extensive de pouvoirs.

Le directeur général est entouré d'un **organe de coordination** (la "coordi") composé de **5 COORDINATEURS·RICES** à leur tour chargé·es de suivre prioritairement les personnes et, à travers elles, les projets.

Adopté et formalisé en 2012, le fonctionnement en mode projet mise sur l'autonomie et la responsabilité de chacun·e au service d'une transversalité opérationnelle, qui est le fondement du modèle économique d'Hespul. **Dans ce cadre, toutes les décisions sont prises de manière collégiale** selon des processus qui rapprochent Hespul du fonctionnement Opale tel que décrit par le chercheur belge en sciences des organisations Frédéric Laloux.

Reconnue depuis 2012 "entreprise solidaire d'utilité sociale", Hespul dispose d'un agrément de l'État (ESUS).

AGRÉMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

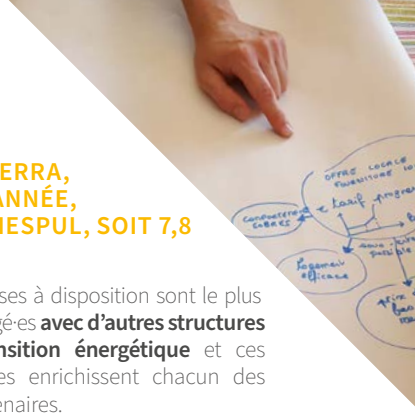

SOCIAL
CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE

Les salarié·es d'Hespul en quelques chiffres

14 FEMMES

22 HOMMES

25 SALARIÉ·ES MI·SES À DISPOSITION PAR GEDERRA, SOIT 12,7 ETP SUR L'ANNÉE, ET 11 SALARIÉ·ES HESPUL, SOIT 7,8 ETP.

Les salarié·es mi·ses à disposition sont le plus souvent partagé·es **avec d'autres structures de la transition énergétique** et ces échanges enrichissent chacun des partenaires.

2,41X Écart entre le plus haut et le plus bas salaire. La volonté qu'il soit le plus réduit possible nous conduit à une valorisation des bas salaires supérieure au minimum imposé par la grille de notre convention collective.

UNE MOYENNE D'ÂGE DE 40 ANS

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Pour la vie interne ou à l'extérieur, Hespul fait des choix en accord avec ses valeurs de développement durable. Cette démarche se retrouve dans la sélection des fournisseurs.

Pour **la papeterie,** nous privilégions des fournitures écologiques et, pour **l'épicerie**, nous achetons notre café directement auprès de producteurs zapatistes.

Un lombricomposteur géré par les salarié·es est à disposition dans la cuisine afin de diminuer la quantité des déchets.

L'électricité 100 % renouvelable est fournie par Enercoop, dont Hespul est sociétaire.

Un système photovoltaïque de 1,2 kWc à vocation pédagogique, installé sur la terrasse, nous permet de produire de l'électricité renouvelable **injectée dans le réseau intérieur** des bureaux et autoconsommée.

Le choix du matériel informatique repose sur un coût d'achat relativement élevé, mais qui nous garantit une utilisation **jusqu'à 10 ans sans perte de performance.**

Les salarié·es se rendent au travail à vélo ou en transports en commun, aucun n'utilise exclusivement de voiture individuelle. L'indemnité kilométrique vélo a été mise en place de façon volontaire dès que cette possibilité a été ouverte par la règlementation. En 2023, les salarié·es ont parcouru 12 250 km à vélo.

Lorsque les déplacements professionnels sont inévitables, **le train est systématiquement privilégié**, y compris pour les trajets longue distance, qu'ils soient nationaux ou européens.

Le parc automobile d'Hespul est mutualisé avec l'ALEC du Grand Lyon et l'ALTE 69, et comprend notamment un véhicule hybride. L'ensemble est mis à disposition des salarié·es contre paiement pour leur usage personnel lorsqu'ils ne sont pas utilisés à des fins professionnelles.

NOTRE OBJECTIF

« Contribuer à la transition énergétique pour l'avènement d'une société sobre, efficace, respectueuse des équilibres écologiques et soucieuse d'équité et de bien-être. »

NOTRE SINGULARITÉ

30 ANS D'EXPÉRIENCE
pour accompagner tous les publics : citoyen·nes, collectivités, institutions, professionnel·les de l'énergie, associations relais, acteurs·rices de l'éducation populaire…

30 SALARIÉ·ES EXPERT·ES
du photovoltaïque et des autres énergies renouvelables, des réseaux électriques et de la planification énergétiques, du numérique, de la pédagogie et des changements de comportement.

UN ENGAGEMENT HISTORIQUE
dans les réseaux énergie-climat : CLER-Réseau pour la transition énergétique, Association négaWatt, Réseau-Action-Climat… et dans l'écosystème de l'Économie Sociale et Solidaire.

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE SES AMBITIONS :
un fonctionnement en mode projet qui privilégie la méthode Agile et un groupement d'employeurs pour mutualiser les compétences.

DES PARTENARIATS NATIONAUX ET EUROPÉENS
pour innover et des expérimentations locales pour essaimer.

NOTRE APPROCHE

PAR DOMAINES D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUES

Les activités d'Hespul présentées dans les pages suivantes se répartissent au sein de ces 3 Domaines d'Activité Stratégique (DAS)

ANTICIPER ET AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Expérimenter des approches innovantes

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS AVEC LES ACTEURS
Co-construire des actions concrètes sur le terrain

TRANSMETTRE, INFORMER, FORMER
Rendre la transition énergétique possible et désirable

NOS

ACTIVITÉS

L'une des principales forces d'Hespul est de rassembler un large spectre de compétences, de connaissances, de parcours de formation et d'expérience au sein d'une équipe d'une trentaine de salarié·es, lié·es par le projet commun d'accélérer la mutation énergétique de la société et des individus qui la composent.

Projets exploratoires

Hespul participe à des expérimentations visant à lever des barrières et proposer des solutions pour faciliter la transition énergétique. Ces expérimentations sont menées dans une logique collaborative et de terrain, à l'échelle nationale ou européenne. Les projets peuvent porter sur les dimensions techniques de la transition, telles que l'intégration des EnR aux réseaux électriques, ou encore le recyclage des modules PV. Ces programmes peuvent également agir sur les dimensions sociales et sociétales que sont l'appropriation des transformations énergétiques par les citoyen·nes et l'accompagnement au changement et la mise en place de communautés d'énergie.

Numérique

Identifiée de longue date comme élément stratégique, la maîtrise de la conception, du développement et de l'exploitation d'outils numériques est un pilier des activités d'Hespul. Ce travail s'inscrit systématiquement dans une vision responsable de l'informatique, tant en matière de collecte et de traitement de données, que d'infrastructures et de serveurs. Cette expertise constitue un solide atout, aussi bien en interne pour l'optimisation du fonctionnement collaboratif, qu'en externe pour répondre à des besoins variés.

Formation professionnelle et universitaire

Hespul délivre des formations allant de la conception à l'exploitation de centrales PV pour les professionnel·les du public et du privé : élu·es, chargé·es de projets énergie, conseiller·es financier·es, chargé·es d'exploitation, conseiller·es énergie, formateurs·rices, collectifs citoyens… Nous nous appuyons pour cela sur nos partenaires de formation : INES Formation & Évaluation, FORMAPELEC, FNCCR, Institut négaWatt, ASDER.

Hespul intervient aussi en milieu universitaire pour former les étudiant·es aux questions énergie-climat. Les cours proposés permettent d'acquérir une compréhension globale des technologies, des filières et des acteurs.

Sensibilisation

La sensibilisation et l'accompagnement des diverses catégories de publics est une clé de la transition énergétique. Depuis 2002, nous intervenons lors de projets pédagogiques en classe, visites de sites d'énergie renouvelable, ateliers ou stands, afin d'engager les citoyen·nes, petit·es et grand·es, à travers une posture de transmission, d'animation et de facilitation. Nous apportons ressources et conseils pour co-construire les actions avec les partenaires. Les dispositifs, supports et outils pédagogiques facilitent l'acquisition de savoirs et le passage à l'action.

Accompagnement et conseil

Hespul propose une large gamme de services d'accompagnement : étude d'opportunité, aide à la conception technique d'installations photovoltaïques, planification énergétique territoriale des collectivités, exploitation et analyse de performance d'installations photovoltaïque. Toutes ces missions nous permettent de conserver un lien fort avec le terrain et alimentent en retours d'expérience concrets nos autres activités.

Diffusion et essaimage

Afin d'assurer la visibilité de l'ensemble des activités d'Hespul, mais aussi de certains projets européens œuvrant pour la transition énergétique, nous créons et animons de nombreux dispositifs et supports de diffusion et d'essaimage. Sites internet, réseaux sociaux, événements, stands... sont autant d'outils aux services d'une transition que nous souhaitons rendre accessible au plus grand nombre.

Plaidoyer

Hespul vise à faire évoluer le cadre de développement du photovoltaïque (législatif, réglementaire, technique, juridique...), en travaillant avec les parties prenantes que sont l'État, Enedis, RTE, EDF OA, etc. L'association se positionne en porte-parole des producteurs·rices non professionnel·les de l'énergie dans de nombreuses consultations, concertations et groupes de travail. Hespul agit dans une logique d'intérêt général pour partager les problématiques de terrains, promouvoir la simplification à tous les niveaux, assurer une filière de qualité et permettre un développement à moindre coût.

Animation de réseaux

L'expérimentation, l'accompagnement de projets et le plaidoyer amènent Hespul à être en lien avec une grande diversité d'acteurs. Nous mettons à profit cette position centrale pour mutualiser les retours d'expérience et faciliter le partage d'informations à tous niveaux. L'association co-anime des groupes de travail sur des sujets d'actualité, notamment sur la solarisation du patrimoine de l'État et des zones d'aménagement urbain des collectivités. Nous proposons également des webinaires à destination des professionnel·les de la filière et des conseiller·es énergie. Nous organisons des échanges avec un panel d'acteurs régionaux pour les informer des évolutions à venir et être à l'écoute de leurs retours de terrain en vue de les faire remonter au niveau national.

Support

Aucun des autres métiers exercés à Hespul ne pourrait exister sans l'appui constant et performant d'un pôle support qui rassemble toutes les compétences nécessaires (administration, gestion, comptabilité, ressources humaines…). Ses membres s'activent au quotidien dans un éco-système complexe du fait non seulement de la sectorisation comptable, mais aussi de l'existence d'une filiale commerciale (Épices Énergie) et d'un groupement d'employeurs (GEDERRA) qui connaît une forte croissance pour répondre aux besoins et aux attentes de membres de plus en plus nombreux.

ANTICIPER ET AGIR SUR LES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ANTICIPER

DES APPROCHES INNOVANTES

ORIENTER les décisions politiques et ADAPTER les cadres juridiques par du plaidoyer et un fort engagement dans les réseaux d'acteurs de la transition énergétique.

◆

LEVER les barrières techniques et PROPOSER des solutions concrètes pour faciliter et accélérer la transition.

◆

RELEVER le défi humain en rendant les citoyens acteurs et en massifiant les bonnes pratiques.

LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES

La loi de mars 2023 dédiée aux énergies renouvelables compte plus d'une centaine d'articles dont une partie dédiée au photovoltaïque. Durant les débats, Hespul s'était mobilisé en proposant des dispositions ayant pour objectifs de simplifier et accélérer le développement du photovoltaïque, et permettant plus d'harmonie dans la répartition des bénéfices et impacts entre territoires et acteurs.

L'association a ensuite largement participé aux instances de concertation sur ces textes réglementaires en se positionnant comme porte-parole des producteurs·rices non professionnel·les de l'énergie, sur des sujets variés tels que l'agrivoltaïsme et le photovoltaïque en zone agricole, les obligations de solarisation sur bâtiments et parkings, le partage de la valeur, les opérations d'autoconsommation collective dans les collectivités, etc. Un rapport de l'Assemblée nationale de février 2024 analysait que seuls 30% des décrets d'application, des arrêtés et des circulaires attendus avaient été publiés à cette date, indiquant que le travail de concertation est amené à se poursuivre. Un travail de l'ombre, mais ô combien important pour le développement du photovoltaïque !

ENJEUX PSYCHOSOCIAUX DE LA TRANSITION OU COMMENT S'EN SAISIR ?

Au printemps, Hespul a collaboré avec Nadège Raffoux, psychologue clinicienne, pour animer 12 demi-journées « comprendre et agir en tant qu'agent public » auprès de toute l'équipe de la CCSB et de la mairie de Belleville. À l'automne, a eu lieu une nouvelle collaboration auprès d'étudiants de l'École de l'aménagement durable des territoires (ENTPE). Après une sensibilisation ou rappel de l'urgence climatique, nous avons accompagné l'expression des craintes et espoirs et la projection dans leur futur professionnel.

LES DÉFIS CLIMAT

Dans le cadre du programme européen Net zero cities, Hespul et Alisée se sont associées à Nantes Métropole pour tester la thématique "Together towards climat neutrality". Pour cette occasion, le programme "Déclics" fait peau neuve en se renommant "Les défis climat", et arrive sur les smartphones !

"Les défis climat" est un programme ludique et collectif qui a pour but d'accompagner 1 000 foyers chaque année vers un mode de vie plus sobre en carbone. Au sein de ce programme, Hespul est en charge du développement de la plateforme numérique.

PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ET AU GROUPE DE TRAVAIL LONG TERME D'ENEDIS

L'intégration progressive des énergies renouvelables au réseau électrique implique des investissements à planifier sur les prochaines années et décennies. Une directive européenne de 2019 oblige les gestionnaires de réseau de distribution desservant plus de 100 000 clients à publier tous les 2 ans un "plan de développement des réseaux" (PDR) à horizon 5 à 10 ans décrivant les investissements nécessaires sur son réseau pour accompagner la transition énergétique. Cette obligation a été traduite en droit français, dans le code de l'énergie, en 2021. Enedis a alors concerté les parties prenantes à la fois sur la méthodologie en 2022, puis sur sa première proposition de PDR en 2023, en attendant un décret qui doit en préciser le contenu. Hespul a participé à toutes les réunions de concertation et envoyé ses propositions, demandant notamment à Enedis de préciser les hypothèses ayant conduit aux investissements présentés dans le document ainsi que des compléments sur la prise en compte des obligations de solarisation dans le PDR.

Enedis a également créé un groupe de travail visant à faire évoluer ses outils de prospective et affiner ses études à l'horizon 2060. Une première réunion en plénière a eu lieu fin 2022 puis des groupes thématiques ont été organisés par Enedis avec une restitution fin 2023. Hespul a pu participer aux différentes réunions plénières et a activement contribué sur la thématique des scénarios de développement des énergies renouvelables en présentant d'une part les travaux conduits conjointement par Hespul et l'association négaWatt dans le cadre du scénario négaWatt 2022 et, d'autre part, en proposant des éléments de méthodologie sur la construction des scénarios à 2060.

MISE À JOUR DU GUIDE UTE C15-712-1

En 2023, Hespul a initié un important travail de mise à jour des règles de conception des installations photovoltaïques qui sont actuellement précisées dans le guide pratique UTE C15-712-1. Ce guide a été publié en 2013 et ne tient pas compte des nouveaux produits apparus sur le marché, mettant en difficulté les professionnel·les du secteur et les organismes chargés de la vérification de la conformité des installations photovoltaïques. Pour pallier cette absence de cadre normatif, Hespul a mis en place un groupe d'expert·es en photovoltaïque qui a rédigé un document proposant des règles de conception des installations photovoltaïques dans l'attente de la révision officielle, par l'AFNOR, du guide UTE C15-712-1. Les propositions de mise à jour concernent toutes les installations photovoltaïques sans stockage raccordées au réseau, quelle que soit leur puissance.

Les installations photovoltaïques de forte puissance sont principalement concernées par les dispositions s'appliquant aux modules photovoltaïques bifaces, aux fusibles de chaîne, au réglage de la protection de découplage intégrée aux onduleurs, ou encore à l'exigence de sectionnement à proximité de chaque onduleur.

Quant aux installations photovoltaïques de faible et moyenne puissance, des précisions sont apportées sur l'utilisation des optimiseurs de puissance et des micro-onduleurs, la coupure d'urgence du circuit à courant continu, le raccordement du conducteur de neutre, ou encore la sensibilité de la protection différentielle.

PLAN DE TENSION

Le plan de tension, c'est l'ensemble des règles qui permettent de maintenir la tension en tout point du réseau électrique dans une plage admissible. En effet, si la tension est trop haute, il y a un risque de détériorer, voire de détruire, les équipements électriques et, si elle est trop basse, les équipements peuvent moins bien fonctionner - une chute de tension généralisée peut également conduire à un black-out. En basse tension par exemple, la tension nominale est de 400V en triphasé et doit rester dans la plage 360 V - 440 V. Or le raccordement au réseau d'une installation consommant de l'électricité fait baisser la tension alors que celui d'une installation produisant de l'électricité la fait augmenter.

Historiquement, le plan de tension était favorable au raccordement des consommateurs et défavorable au raccordement des producteurs. Une marge était prise par les gestionnaires du réseau de distribution d'électricité pour éviter que le raccordement de nouveaux consommateurs entraîne des tensions trop basses, créant ce que l'on appelle des "clients mal alimentés". En basse tension, il était autorisé que le raccordement d'un consommateur entraîne une baisse de la tension de 40V sur le réseau alors que seule une élévation de tension de 4V était autorisée pour le raccordement d'un producteur dans la plupart des cas.

Avec l'arrivée de plus en plus importante des installations de production sur ses réseaux, Enedis a concerté les parties prenantes pour revoir son plan de tension. La proposition faite fin 2023 permet de rééquilibrer ce plan de tension en tenant compte de la réalité des valeurs prises par la tension sur les réseaux, valeurs notamment fournies par les compteurs Linky, au lieu de prendre des hypothèses uniques pour l'ensemble de son réseau sur le territoire hexagonal. Grâce à cette évolution méthodologique qui devrait prendre effet courant 2024, la puissance raccordable à réseau constant pourra être multipliée jusqu'à un facteur 6 dans certains cas.

C'est une réelle avancée pour le raccordement des installations de production, notamment photovoltaïques, sur le réseau basse-tension, à laquelle Hespul a activement contribué depuis plus de dix ans avec des propositions allant dans ce sens, portées par l'association lors des consultations sur le sujet et au sein de différents groupes de travail, ainsi que du comité de concertation des producteurs et acteurs du stockage (CCPS).

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS AVEC LES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET CO-CONSTRUIRE DES

ACTIONS CONCRÈTES

ACCOMPAGNER **les collectivités pour la planification territoriale** et sa mise en œuvre.

◆

DÉVELOPPER **des outils d'aide à la décision** pour les décideurs et les acteurs de terrain.

◆

ENGAGER ET ACCOMPAGNER **les acteurs des territoires** à la mise en œuvre de solutions concrètes.

ANIMATION DU RÉSEAU : LES GÉNÉRATEURS-ADEME

Un réseau de conseiller·es a été mis en place par l'Ademe en 2022 afin d'apporter un conseil de premier niveau neutre et objectif aux collectivités territoriales et de les sensibiliser aux énergies renouvelables. Ce réseau permet la montée en compétences des collectivités à travers la mise à disposition d'une expertise technique, juridique et financière sur la phase d'émergence des projets éoliens et photovoltaïques.

Hespul est missionnée, avec l'association AMORCE, pour assurer l'animation de ce réseau sur une durée de 3 ans. Il s'agit de favoriser les partages de retours d'expérience entre conseiller·es, de s'assurer de leur formation continue et d'apporter de la visibilité au réseau.

2023 a été l'année de démarrage de la mission avec la mise en place d'outils communs, l'organisation des premières réunions d'échanges et la montée en puissance progressive du nombre de conseiller·es.

© Alexandre Besson / Asylum

DEUX QUARTIERS À ÉNERGIE POSITIVE EN EUROPE

Hespul est partenaire d'un important projet européen qui a débuté en 2023 et dont l'objectif est de réaliser deux quartiers à énergie positive : le quartier de la Confluence à Lyon et le quartier Harthof à Munich.

La mission d'Hespul au sein de ce projet, dénommé ASCEND pour Accelerate poSitive and Clean ENergy Districts, s'articule autour de 3 axes. Tout d'abord, l'association est membre de la coordination européenne de ce projet et assure le rôle de référent technique de toutes les actions menées. De plus, Hespul est chargée de coordonner tous les travaux concernant la mise en place de communautés d'énergie. Enfin, elle accompagne la SPL Lyon-Confluence dans la réalisation d'installations photovoltaïques ayant vocation à alimenter une opération d'autoconsommation collective à l'échelle du quartier. Après l'installation photovoltaïque du bâtiment Porche du Marché Gare mise en service en mars 2023 (35 kWc), ce sont 4 nouvelles installations photovoltaïques en cours de réalisation sur l'îlot C1 Nord, dont le promoteur Nexity a la charge, qui devraient à terme alimenter l'opération d'autoconsommation collective du quartier (156 kWc).

EXPLOITATION D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Dans le cadre d'un contrat pluriannuel, Hespul exploite une dizaine de centrales photovoltaïques mises en service entre 2009 et 2011, installées sur des toitures (hangars agricoles ou bâtiments industriels) ou au sol, pour des puissances comprises entre 95kWc et 1,1MWc.

L'exploitation s'appuie sur la plateforme Épices et consiste à superviser au quotidien le bon fonctionnement des centrales, à coordonner les prestataires en charge des opérations de maintenances préventives ou curatives et les visites réglementaires, et à réaliser la facturation de l'énergie produite et le reporting périodique auprès du propriétaire des centrales. La finalité est de garantir un fonctionnement optimal des centrales tout au long de l'année. Ces opérations apportent également une connaissance opérationnelle concrète sur la vie d'une centrale et les incidents susceptibles de survenir.

En 2023, l'équipe Exploitation a notamment accompagné Edisun Power France dans le cadre de la visite décennale des équipements Moyenne Tension, demandée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution. Ces retours d'expérience sont ensuite diffusés au sein de l'équipe qui les met à profit lors des formations, pour répondre aux questions de professionnels, nourrir les articles sur le site photovoltaique.info, ou lors de missions d'accompagnement des Maîtres d'Ouvrage.

Cette expérience de terrain nous permet d'accompagner la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur une reprise en main de l'exploitation des nombreuses centrales PV installées sur plus d'une centaine de lycées de la Région. Les sujets sont nombreux, car les configurations multiples : problématiques de contrat d'achat, autoconsommation, gestion des maintenances, télésurveillance à l'aide d'Épices...

Enfin, nous recevons parfois des demandes originales, comme l'accompagnement sur la remise en exploitation d'une centrale d'1MWc à l'arrêt depuis plusieurs années. Nous accompagnons les propriétaires sur les démarches techniques et administratives afin de raccorder la centrale au réseau et trouver un responsable d'équilibre susceptible d'acheter la production électrique une fois la centrale à nouveau opérationnelle.

PROGICIEL DE GESTION COUTOSUIX

63 STRUCTURES UTILISATRICES

8 nouvelles structures en 2023

1 300 UTILISATEURS

Coutosuix est un progiciel de gestion développé par Hespul et co-construit avec les structures utilisatrices qui participent à ses évolutions en fonction des besoins définis et priorisés collectivement.

Cet outil évolutif a pour objectif de simplifier la gestion quotidienne des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui sont soumises à des contraintes propres à leur statut : hybridation et pluri-annualité des financements, complexité du reporting, mixité fiscale, etc.

L'année 2023 a été consacrée au développement d'un module de gestion des titres-restaurant, indemnités kilométriques vélo et télétravail, permettant à chaque salarié de déclarer ces éléments de manière intuitive depuis l'interface. Une consolidation des fonctionnalités existantes a également été réalisée avec, en particulier, la nouvelle vue d'analyse de suivi des heures passées, l'amélioration du module de notes de frais et diverses améliorations ergonomiques.

L'outil permet désormais de traiter la programmation et le suivi des temps, le suivi des projets à la fois d'un point de vue budgétaire et de charge de travail, le suivi des financements, la gestion des absences, la gestion des notes de frais et la gestion des données déclaratives. L'élargissement de la communauté reste une priorité pour 2024.

DES MUNICIPALITÉS BAS CARBONE DANS 5 PAYS !

PATH2LC a pris fin en 2023, sonnant l'heure du bilan.

PATH2LC qu'est-ce que c'est ?

C'est un projet européen qui a accompagné des réseaux de municipalités œuvrant à la réduction de leurs émissions de carbone, dans 5 pays différents. Le cœur d'activités du programme fut l'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre de Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET).

En facilitant les échanges et en organisant des réunions régulières au sein de chaque réseau, des économies substantielles d'environ 55 GWh ont pu être réalisées, cela grâce à la mise en œuvre d'une centaine de mesures ! Ces économies correspondent à la consommation électrique annuelle d'environ 16 000 ménages allemands. D'autres économies suivront grâce à la mise en œuvre continue de mesures après la fin du projet.

Hespul était en charge des activités de communication et de dissémination liées au projet. Au programme : animation de site internet, de réseaux sociaux et création de contenus éditoriaux et graphiques !

Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne.

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Comme chaque année, en 2023 Hespul a mis ses compétences en gestion et développement de projets informatiques à disposition de structures amies telles que l'AQC (Agence Qualité Construction), l'ALTE 69 ou encore l'ALEC.

Les missions proposées couvrent le conseil, l'analyse et la rédaction de cahiers des charges sur des projets d'applications, mais aussi le développement et la maintenance de celles-ci. En 2023, nous avons notamment travaillé sur 3 outils d'agrégation de données portés par l'AQC. Ces données, qui concernent la sinistralité des bâtiments, sont utilisées par l'AQC pour identifier les risques sur les produits et méthodes de construction. Elles permettent de mener des analyses précieuses concernant la rénovation énergétique.

Nous prenons également en charge le développement et la maintenance de différents sites web, dont ceux portés par Hespul et l'ALTE 69. Afin d'optimiser la phase technique, nous avons mis en place notre propre système de gestion de contenu, à partir d'un outil open source.

© Alexandre Besson / Asylum

© IREES

TRANSMETTRE, INFORMER ET FORMER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RENDRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

POSSIBLE ET DÉSIRABLE

CAPITALISER les connaissances et METTRE EN AVANT les bonnes pratiques.

◆

DIFFUSER les savoirs par la vulgarisation et l'appropriation de l'information sur la transition énergétique.

◆

FAVORISER les collaborations par la mise en réseaux.

DÉCRYPTAGE DES OBLIGATIONS DE SOLARISATION / VÉGÉTALISATION

La loi d'accélération des énergies renouvelables de 2023 encourage la solarisation des surfaces déjà artificialisées. En conséquence, elle fixe des échéances pour la solarisation et/ou la végétalisation de bâtiments et de parkings au-delà d'une certaine taille. Pour identifier les sites concernés, comprendre les conditions d'exonération et anticiper le calendrier de mise en place, Hespul a réalisé 2 infographies disponibles sur le site photovoltaique.info. Ces informations seront mises à jour avec la parution des décrets d'application encore en discussion au premier semestre 2024.

FORMATION À DESTINATION DES MAITRES D'OUVRAGE

Parmi la centaine de jours de formation animés annuellement par Hespul, une majeure partie est destinée à des professionnels du photovoltaïque.

Cependant, de nombreux autres acteurs s'impliquent dans le photovoltaïque en tant que maîtres d'ouvrage. C'est le cas des collectivités, des gestionnaires de patrimoine, des promoteurs immobiliers, des bailleurs sociaux, etc.

Hespul anime ainsi des formations spécifiques pour ce public. Celles-ci consistent à donner tous les éléments nécessaires aux maîtres d'ouvrage, pour qu'ils aient une culture du photovoltaïque, qu'ils fassent les bons choix dans leurs projets de la conception à l'exploitation, qu'ils sachent quand et comment se faire accompagner, etc.

Au vu de la demande pour ce type de formations et du nombre d'acteurs concernés par les obligations de solarisation, celles-ci ont de l'avenir et répondent à un réel besoin.

LA VIDÉO AU SERVICE DU CLIMAT !

Depuis deux ans, Hespul teste la vidéo participative comme outil d'animation visant à susciter les échanges sur le climat et l'environnement au sein de groupes de citoyens : c'est le projet européen Climatubers. Cette méthode leur permet de réaliser collectivement une vidéo pour exprimer un message ou des questions sur l'impact du changement climatique dans leur quotidien. La vidéo participative permet ainsi aux collectifs accompagnés d'interpeller d'autres habitant·es ou leurs élu·es locaux·les lors de projections-débat, en vue de lancer une dynamique locale.

Au total, pour l'ensemble des partenaires de Climatubers, ce sont 19 vidéos disponibles en ligne, dont deux réalisées en France.

En 2023, forts de cette expérience, nous avons souhaité transmettre. Ainsi, cette méthode est désormais disponible grâce à 9 modules en ligne gratuits. Ce MOOC expose les 5 étapes de la vidéo participative, mais aussi les retours d'expérience de l'ensemble des partenaires européens : aborder la question du climat, coordonner un projet de vidéo participative, transmettre des notions de réalisation vidéo, mobiliser des participants, partager la vidéo… Le MOOC est disponible en 6 langues !

Et, cerise sur le gâteau, nous avons renforcé nos liens avec le GRAINE-AURA : une formation de 2 jours en présentiel, complémentaire aux modules, est prévue à l'automne 2024 à Lyon.

PARTENARIAT AVEC EDF RENOUVELABLES : UN PAS DE PLUS

2023 aura été une année forte dans le partenariat qu'Hespul entretient avec EDF Renouvelables : au-delà des visites du Parc Éolien du Beaujolais Vert (plus de 700 visiteurs en 2023 sur 20 visites), la première Fête des Éoliennes organisée par Hespul s'est tenue en juin et la convention nous liant a vu la contractualisation de 4 visites tests d'un nouveau parc photovoltaïque !

Le 25 juin, au pied des éoliennes de Valsonne, près d'une centaine de personnes se sont jointes à la Fête des Éoliennes dans une ambiance familiale. Elles ont pu rencontrer les partenaires présents: le Sou des Écoles de Valsonne, le collectif citoyen WattEnCor, les P'tits Nioules pour une exploration nature, ou encore le groupe de musique des Balkans Tar'Taraf. Une première édition, soutenue ardemment par la mairie de Valsonne, et qui ouvre la porte à un second opus en juin 2025.

La nouvelle convention signée à l'été 2023 voit donc une autre nouveauté : 4 visites à destination du grand public, animées par Hespul, de la nouvelle Centrale Photovoltaïque de Saint-Romain-en-Gal dont EDF Renouvelables est également exploitante.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : LES ÉTAPES CLÉS D'UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

En tant que maître d'ouvrage et propriétaire d'un important patrimoine, il est nécessaire pour les collectivités d'avoir la vision d'ensemble d'un projet photovoltaïque : depuis les objectifs de développement figurant dans leur PCAET, jusqu'aux conditions de maintenance des installations. Dans cette optique, une sélection des articles les plus pertinents du site photovoltaique.info a été réalisée et synthétisée sur une page dédiée. Les particularités du statut des collectivités telles que la soumission à la commande publique, ou les modalités de mise à disposition du patrimoine public, y sont également rappelées, afin de proposer un panorama le plus complet possible.

À retrouver ici : https://www.photovoltaique.info/fr/preparer-un-projet/qui-suis-je/collectivite-territoriale/

QUELQUES CHIFFRES

PhotoVoltaique.info

Les sites internet www.photovoltaique.info, evaluer-mon-devis.photovoltaique.info et reseaux.photovoltaique.info sont de plus en plus consultés !

En moyenne sur 2023 :

- **2 500** consultations par jour sur www.photovoltaique.info

  → soit 2,5 millions de pages vues pour 1 million de visiteurs·rices uniques
- **2 500** consultations par semaine sur evaluer-mon-devis.photovoltaique.info
- **2 500** consultations par mois sur reseaux.photovoltaique.info
- **+ de 10 000** internautes ont chacun·e visité au moins 100 fois le site www.photovoltaique.info en 2023, témoignant d'une communauté d'utilisateurs·rices assidu·es.

SENSIBILISER LES ENFANTS AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

Depuis plusieurs années, Hespul est partenaire du dispositif Défi Class'Energie porté par la Métropole de Lyon. En 2023, ce sont 22 classes du Grand Lyon, soit près de 600 élèves, qui ont bénéficié de l'accompagnement de notre équipe d'animation et de celui de nos associations partenaires : Oïkos et l'ALEC Lyon.

Du côté d'Hespul, deux classes de CM2 de l'école Alain Fournier (Lyon 8) et deux autres de l'école Jules Ferry de Saint-Priest (CM1 et CM2) ont été accompagnées dans leur projet de changement d'habitudes. Elles ont mis en place un plan de réduction des consommations d'énergie avec leur mairie.

Les Accueils de Loisirs associés à l'École, via la Maison de l'Environnement et la Ville de Lyon, ont également accueilli des ateliers périscolaires les mercredis matins. Au total, ce sont plus d'une centaine d'enfants de 8 à 12 ans qui ont été sensibilisés de manière ludique par Hespul, sur les différents types d'énergie : solaire, géothermique, hydraulique et éolienne. Nouveauté cette année : la visite de l'installation photovoltaïque et de l'ensemble de l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes.

ANTICIPER SON RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le réseau électrique est aujourd'hui considéré comme la colonne vertébrale de la transition énergétique. Son développement doit répondre aux enjeux de l'électrification des usages et du déploiement des énergies renouvelables. Ceci au risque de retarder la trajectoire de décarbonation adoptée par l'Europe.

L'anticipation du raccordement est ainsi devenue un enjeu crucial à la fois pour les producteurs, afin de réduire leurs coûts et délais de raccordement, et les gestionnaires des réseaux pour réduire les coûts d'investissement de la collectivité et accélérer cette transition.

En France, près de la moitié de la puissance photovoltaïque est raccordée sur le réseau Basse Tension. Ce segment est principalement composé de particuliers et d'agriculteurs·rices ; deux profils peu professionnels du développement du photovoltaïque, notamment par rapport aux acteurs positionnés sur les autres segments du marché.

À cet effet, Hespul a organisé un webinaire, qui a rassemblé 700 porteurs·euses de petits et moyens projets, afin de les outiller pour anticiper le raccordement de leurs installations et réduire le champ d'incertitude. Hespul est intervenue par la suite dans un webinaire, co-organisé par les Centrales Villageoises et Énergie Partagée, consacré au sujet du raccordement, qui a rassemblé une centaine de participant·es.

Pour clore ce cycle, Hespul a animé aux côtés d'Enedis une table ronde et des ateliers à destination des membres du Club Solaire Métropolitain de Lyon. Celle-ci a permis de sensibiliser une centaine de personnes.

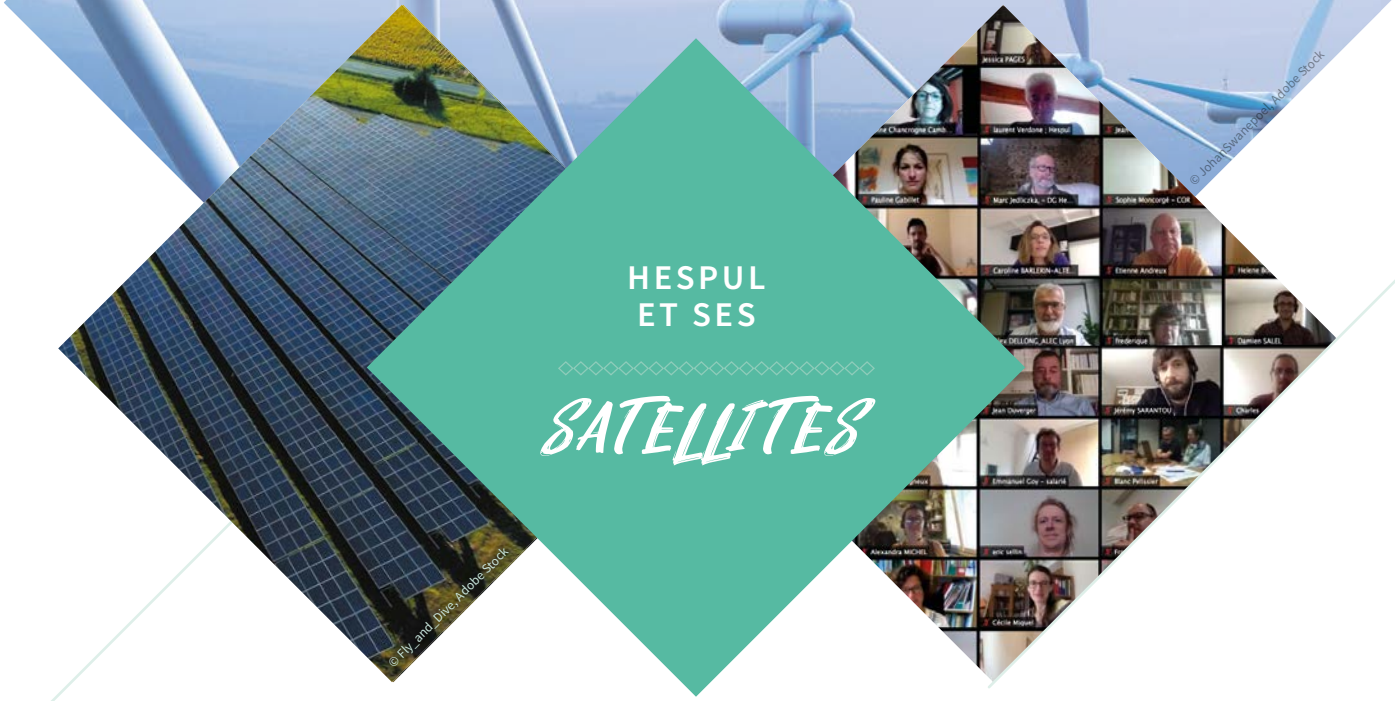

HESPUL ET SES SATELLITES

Afin de consolider son modèle économique et social tout en optimisant ses ressources, Hespul s'est entourée de deux structures satellites qui, bien que rendant plus complexe la gestion des activités, répondent à la nécessité de concilier efficacité et contraintes fiscales ou juridiques.

épices énergie

HESPUL

GEDERRA
Groupement d'Employeurs

La Société par Actions Simplifiée (SAS) Épices Énergie a été créée en 2010 en vue de commercialiser **un outil de surveillance des systèmes PV. L'outil a été développé par Hespul** pour ses propres besoins, mais avec la conviction qu'il était en mesure de trouver sa place dans un marché tout juste naissant. Il répond ainsi à un souhait partagé de **diversification des sources de financement des activités de l'association** dans l'objectif **d'assurer à la fois son indépendance et sa pérennité.**

Plus de 10 ans plus tard, la société dont Hespul est restée l'actionnaire majoritaire, après l'entrée au capital d'Enercoop en 2016 et de Sorégies en 2022, a fait de sa plateforme web **une solution efficace et peu coûteuse d'assistance à l'exploitation de parcs de production d'électricité photovoltaïque, éolienne et hydraulique. Elle compte parmi les leaders du marché français.**

À l'origine particulièrement adapté au monde des collectivités locales et des projets citoyens, qui ont à gérer des parcs hétérogènes en technologie et en puissance, **l'outil Épices offre aujourd'hui une palette de fonctionnalités toujours plus grande à un nombre de producteurs de taille et de nature diverses**.

www.epices-energie.fr

GEDERRA est un groupement d'employeurs dont l'objet principal est la **mutualisation de l'emploi pour ses adhérents, acteurs de la Transition Énergétique et de l'Économie Sociale et Solidaire**. Hespul a créé le Groupement d'Employeurs en 1998 pour pouvoir bénéficier de la mise à disposition d'un ingénieur à mi-temps à une époque où les capacités financières de l'association étaient limitées. Le groupement d'employeurs – outil puissant d'optimisation des ressources humaines – a été utilisé de façon ponctuelle jusqu'en 2015 (2 ETP), puis plus largement à partir de 2016 (12 ETP).

En 2023, le groupement d'employeurs rassemble 9 structures aux statuts variés : l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC), l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE69), la SAS Dorémi, la SAS Épices Énergie, l'association Hespul, l'association et l'institut négaWatt, Solarcoop et les Centrales Villageoises de la Région de Condrieu. Il employait, au 31 décembre 2023, 59 équivalents temps plein.

HESPUL AU CŒUR DES RÉSEAUX

© Xavier Caré, Wikimedia Commons, CC-BY-SA

négaWatt

L'association négaWatt est à l'origine des scénarios du même nom qui ont permis de **démontrer la faisabilité d'un système énergétique "100% renouvelable"** pour la France en 2050 en s'appuyant sur le triptyque **"sobriété, efficacité, renouvelables".** N'étant composée que de personnes physiques, Hespul en tant que telle ne peut pas en être membre, mais les liens entre les deux structures sont à la fois anciens, profonds et réciproquement inspirants.

En effet, sollicité initialement pour ses connaissances sur la filière photovoltaïque issues de tout le travail du pôle PV d'Hespul, **Marc Jedliczka** en est devenu l'un des "compagnons" **contribuant aux travaux de prospectives et l'un de ses porte-paroles.** Par ailleurs, bon nombre de salarié·es d'Hespul sont **adhérent·es à titre individuel** de négaWatt et **participent** régulièrement à la vie de l'association.

Bien que formulée différemment dans ses statuts, la mise en œuvre de la démarche et du **scénario négaWatt est l'un des fondements de l'objet social d'Hespul** et imprègne très largement l'ensemble de ses activités.

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Hespul est membre du CLER depuis 1995 et assure **la vice-présidence** en la personne de son directeur Marc Jedliczka depuis le début des années 2000. Le CLER est un **réseau national particulièrement actif** pour la promotion du **volet territorial** de la transition énergétique et garantit une fonction importante de plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

Le CLER siège à ce titre dans diverses **instances permanentes** comme le Conseil Supérieur de l'Énergie, ou temporaires comme les groupes de travail ou de concertation mis en place au niveau national par le ministère de l'écologie ou l'ADEME et participe à **de nombreux rendez-vous institutionnels.**

Il est également **membre du "Conseil TEPOS", l'organe de réflexion prospective des territoires**, notamment ruraux, engagés dans une transition énergétique ambitieuse visant l'autonomie énergétique à l'horizon 2050. Ils ont choisi en 2015 de se rattacher au CLER plutôt que de créer leur propre réseau.

Ces activités, alimentées par le retour d'expérience de l'ensemble de l'équipe salariée et rendues possibles par **l'organisation très horizontale d'Hespul, contribuent en retour à la reconnaissance** du rôle moteur d'Hespul et à la réputation de sérieux et de concret de son action protéiforme.

LA COLOC DES BROTTEAUX

Au cœur de la gare des Brotteaux, Hespul partage ses locaux avec quatre autres structures: Épices Énergie, l'ALTE 69, GEDERRA et Solagro. Cette colocation génère une émulation permanente qui montre par l'action que la mutualisation est source de bien-être et d'efficacité et qu'elle est une des clés indispensables à la réussite de la transition énergétique.

HESPUL · épices énergie · ALTE 69 · Solagro · GEDERRA

MOBILISEZ-VOUS

AVEC NOUS !

ADHÉREZ À L'ASSOCIATION, FAITES UN DON, OU DEVENEZ MÉCÈNES POUR ...

AFFIRMER
VOTRE ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONTRIBUER
À UN PROJET DE SOCIÉTÉ

PARTICIPER
AUX TEMPS FORTS DE L'ASSOCIATION

S'INFORMER
SUR NOS PROJETS ET ACTIVITÉS

SOUTENIR
FINANCIÈREMENT NOS ACTIONS

RENDEZ-VOUS SUR

www.hespul.org

HESPUL

14, place Jules Ferry, 69006 Lyon,
Tél. : +33 (0)4 37 47 80 90, Courriel : info@hespul.org
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Crédits photographiques (hors mentions): © Hespul
Conception graphique: © H. Bories • Imprimé en Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec des encres végétales, sur papier 100 % recyclé fabriqué en France.